Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.2?. — TELEPHONE

Un nouveau règlement — DU — service médical scolaire

Le citoyen Lebas, maire de Roubaix, vient de prendre l'arrêté suivant que, vu son importance, nous publions intégralement :

Le règlement du service médical scolaire, en date du 30 septembre 1886, est modifié ainsi qu'il suit :

Art. 1. — Il est institué un service hygiénique et médical des écoles primaires et maternelles gratuites et privées de la ville de Roubaix.

Art. 2. — Toutes les écoles gratuites publiques et privées situées sur le territoire de Roubaix sont réparties en circonscriptions d'inspection médicale. Tous les ans, au mois d'août, l'Administration municipale procédera, s'il y a lieu, à la révision des dites circonscriptions.

Les nouveaux établissements, ouverts au cours de l'année scolaire, seront provisoirement rattachés, par décision du Maire, à l'une des circonscriptions médicales existantes.

Art. 3. — Un médecin pourvu du titre de docteur, est chargé de l'inspection médicale des écoles comprises dans la circonscription à laquelle il a été affecté; il doit visiter au moins une fois par mois les écoles primaires et une fois par quinzaine les écoles maternelles, pour constater l'état de santé des élèves.

En cas d'urgence, il peut être appelé par le directeur ou la directrice de l'établissement.

Art. 4. — L'inspection médicale a pour but :

1. De donner les conseils nécessaires à la prophylaxie des maladies épidémiques.
2. De constater l'état sanitaire de chaque établissement ;
3. De constituer les carnets de santé des élèves fréquentant les écoles publiques.

Art. 5. — A son arrivée dans chaque établissement, le médecin-inspecteur procède à l'examen des enfants et en particulier de ceux qui lui sont désignés par le directeur ou la directrice comme présentant des symptômes d'indisposition et consigne sur un registre spécial déposé dans chaque établissement la date et le résultat de ses constatations; il répond aux diverses questions formulées dans ce registre.

Le registre de l'inspection médicale sera constamment tenu à la disposition des autorités préposées à la surveillance des écoles, qui pourront en demander communication à chacune de leur visite.

Art. 6. — Après chaque inspection, et au plus tard dans un délai de 24 heures, le médecin-inspecteur adresse au bureau des Ecoles un bulletin destiné à faire connaître la situation sanitaire de l'établissement visité.

Des formules de bulletins imprimés, indiquant les diverses questions auxquelles le médecin doit répondre, sont, à cet effet, mises à la disposition de chaque médecin-inspecteur.

Art. 7. — A la fin de chaque année scolaire, le médecin-inspecteur procède à un examen détaillé des locaux accessoires de l'école; il est accompagné dans cette visite par le directeur ou la directrice à qui il adresse les observations ou recommandations que pourrait lui suggérer l'état de ces locaux.

Il visite ensuite chacune des classes. Après s'être rendu compte des conditions hygiéniques de la salle, au point de vue de la propreté, de l'éclairage, du chauffage, de la ventilation, de l'aménagement, du mobilier, etc., il consigne le résultat de ses constatations sur le registre spécial de l'établissement.

Art. 8. — Les différents renseignements anthropométriques nécessaires pour le carnet de santé sont pris par le service municipal d'hygiène. Ces mensurations sont faites deux fois par année à la Mairie devant un délégué du corps enseignant.

Art. 9. — Les carnets de santé sont immédiatement remis à ce délégué afin que les observations médicales faites au moment de la visite du médecin-inspecteur puissent y figurer.

Les enfants fréquentant les écoles publiques dont l'acuité visuelle laisse à désirer reçoivent les soins du médecin-oculiste des Ecoles.

Art. 10. — Le directeur ou la directrice de chaque école, payante ou gratuite, publique ou privée, située sur le territoire de Roubaix, adresse d'urgence, au Maire, une déclaration confidentielle lorsqu'il est porté à sa connaissance qu'un élève est atteint d'une des maladies mentionnées dans l'arrêté ministériel du 3 février 1912; cette note, datée, indique les nom, prénoms, domicile, la cause de l'absence de l'élève et les mesures prises à l'égard de ses frères et sœurs.

Art. 11. — Des tableaux intitulés : « Premiers symptômes des maladies infantiles contagieuses » sont affichés dans chaque classe. Ils sont destinés à indiquer les cas dans lesquels les enfants souffrants doivent être renvoyés chez eux. Des thermomètres médicaux sont confiés aux professeurs dans toutes les classes.

Art. 12. — Les enfants chez lesquels le médecin-inspecteur, pendant sa visite, reconnaît les symptômes d'une affection contagieuse sont immédiatement renvoyés chez leurs parents avec un « avis sanitaire » indiquant que l'enfant est souffrant.

L'élève ne pourra de nouveau être admis qu'après s'être présenté à la consultation du médecin-inspecteur et en avoir obtenu gratuitement un certificat constatant que sa rentrée peut avoir lieu sans inconvénient.

Il sera procédé de la même façon pour les élèves renvoyés pour le même motif par le directeur ou la directrice.

Art. 13. — Les parents des enfants de complexion délicate seront engagés à prendre connaissance du carnet de santé dont les renseignements leur seront commentés.

Art. 14. — Les médecins-inspecteurs forment le Conseil hygiénique et médical des écoles de la ville de Roubaix. Ce Conseil se réunit régulièrement le premier mercredi de chaque trimestre et plus souvent, s'il y a urgence, sur la convocation du Maire. M. le directeur du Service d'hygiène assiste aux séances du Conseil à titre consultatif.

La réunion est de droit dans les trois jours, si elle est demandée par trois médecins-inspecteurs.

Art. 15. — Le Conseil hygiénique et médical des écoles a pour mission d'éclairer l'Administration municipale et l'Inspection primaire sur tout ce qui touche à l'hygiène scolaire en lui faisant, à cet effet, toutes propositions qu'il jugerait utiles à la salubrité des écoles et à la santé des élèves et en donnant son avis sur toutes les questions renvoyées à son examen par la municipalité.

Art. 16. — A la séance d'octobre, le Conseil hygiénique et médical des écoles nomme, pour la durée de l'année scolaire, un président, qui ne peut être réélu qu'après un intervalle d'une année.

Le président du Conseil adresse chaque mois au Maire un rapport sommaire sur la marche et les résultats du service.

Art. 17. — A chaque séance, le Conseil statue sur les propositions de chacun de ses membres et le président fait consigner au procès-verbal les décisions de l'assemblée. Copie des résolutions est adressée au Maire et à l'Inspecteur primaire.

Art. 18. — Tous les ans, par l'intermédiaire de son président, le Conseil hygiénique et médical adresse au Maire, pour être soumis au Conseil municipal, dans la session d'août, un rapport d'ensemble sur les conditions hygiéniques des divers établissements scolaires, sur la santé générale des élèves et sur les maladies observées dans les écoles.

Art. 19. — Les médecins-inspecteurs des écoles sont nommés par le Maire pour une durée de deux ans. Ils peuvent être maintenus en fonctions successivement jusqu'à la limite d'âge fixée, comme pour les hospices, à 65 ans. Pour les médecins-inspecteurs, actuellement en exercice, cette limite d'âge reste fixée à 70 ans, conformément au règlement du 30 septembre 1886.

Lorsqu'une vacance se produit, le médecin nommé en remplacement n'est désigné que pour terminer le mandat confié à son prédécesseur.

Une indemnité annuelle de cinquante francs par école visitée est allouée à chaque médecin. Le médecin-oculiste des écoles publiques reçoit une indemnité annuelle globale de trois cents francs.

Art. 20. — Des instructions particulières, concertées entre le président du Conseil hygiénique et médical, l'Inspecteur primaire, le Directeur du Service d'Hygiène et le secrétaire-général de la Mairie, approuvées par le Maire, régleront les détails du service non prévus au présent règlement, notamment en ce qui concerne la création possible, pour les élèves fréquentant les écoles publiques des services d'hydrothérapie, de gymnastique orthopédique et d'inspection dentaire.

Estaminet cambriolé rue des Halles

La nuit dernière, de hardis malfaiteurs se sont introduits par effraction chez M. Jules Denaene, cabaretier, rue des Halles, 5.

Leur opération a été relativement fructueuse. Ils ont en effet dérobé un réveille-matin, deux francs de gros sous qui se trouvaient dans une armoire; le contenu du tiroir du comptoir, soit six francs, le contenu du compteur à gaz à paiement préalable, soit environ cinq francs, un demi-litre de cognac, des cigares et 200 jetons d'une coopérative de boulangerie.

Sur plainte du cabaretier, la police a ouvert une enquête.

C'ÉTAIT UN FOU

On a arrêté mercredi, François Debaisieux, 16 ans, peintre, demeurant à Roubaix, Ce jeune homme était inculpé d'escroqueries, sur la plainte de M. Adolphe Six, entrepreneur à Roubaix, rue du Pile, pour le compte duquel il avait commandé des fournitures, et à qui il avait dérobé en même temps une somme dérisoire. Ce malheureux jeune homme qui est fou — il a été interné deux fois à Armentières, d'où il parvint à s'évader — sera reconduit à l'asile d'aliénés.

A LA BONNE COUPE
171, Grande-Rue, 171 — ROUBAIX
(Anciennement rue de Tourcoing).
Confections Ouvrières
Spécialité de Costumes toile bleue double teint
Blouses, Jupons, Bonneterie, Lingerie
MAISON DE CONFIANCE

LE QUOTIDIEN VOL DE VÉLO

Tandis que M. Léon Baratte, fabricant de tissus, demeurant rue Marceau, à Ascq, se trouvait, vers onze heures du matin, dans les bureaux de la maison Lalouette-Parent, rue du Grand-Chemin, 24, on lui a volé sa bicyclette qu'il avait placée sous la grand'porte.

La machine vaut 200 francs. M. Baratte a porté plainte.

DEUX COMMENCEMENTS D'INCENDIE

Vers midi hier mercredi, les pompiers ont été appelés chez Jones Heith, 218, boulevard de Strasbourg. Une étincelle avait jailli d'un batteur en marche dans le triage de déchets et avait communiqué le feu à des déchets de coton.

Une lance en batterie suffit pour éteindre les flammes qui occasionnèrent environ 4 à 500 francs de dégâts.

— Deux heures plus tard, un second incendie se déclarait dans une chambre du premier étage de la maison de M. Gustave Debeeck, rue Lacroix, cour Foveau.

Des literies et du mobilier ont été en partie détruits. Il y a eu pour 500 francs de dégâts couverts par une assurance.

Pour vos Vêtements
tant pour Hommes que pour Dames, vous ne sauriez mieux vous adresser qu'aux Magasins
A. DEBRAS
Grande-Place, ROUBAIX
Maison possédant le plus grand choix et vendant le moins cher. 3917.

L'ARGENT DE LA « PROPRIO »

Le sieur Emile Garmez, 31 ans, ouvrier mineur, demeurant en garni chez Mme Ferdinand Roussel, 143, rue de France, s'est introduit dans la chambre à coucher de cette dernière en brisant un carreau de la porte.

Une fois dans la pièce, il a brisé à coups de marteau le dessus en marbre d'un lavabo et s'est emparé d'une somme de 30 francs qui se trouvait dans le tiroir de ce meuble.

Garmez, qui est en fuite, est activement recherché. C'est M. Guiraud, commissaire de police du 1er arrondissement, qui est chargé de l'enquête.

FANFARE « LA PAIX »

Assemblée générale aujourd'hui jeudi 1er mai, à dix heures et demie du matin, au local, pour aller au cimetière porter des couronnes sur le monument élevé aux Victimes du Travail.

AVANT D'ACHETER UN VELO
Nous conseillons nos lecteurs de visiter les Magasins de la MAISON
DUSSART et ACCOU
RUE CORNEILLE
ROUBAIX
la plus ancienne et la plus importante Maison de la RÉGION

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 30 avril 1913

Naissances. — Augustin Cuvelier, rue de France, 134. — Nelly Roty, rue du Tilleul, cour Lefebvre Dhondt, 3. — Jean Rogé, boulevard de Cambrai. — Solange Solange Leveugle, boulevard de Cambrai — Auguste Vanoutryve, boulevard de la République, 84.— Jean Verhaeghen, rue de Béthune, 25. — Henri Vlaeminck, avenue Julien Lagache. — Marguerite Lacquemant, rue de l'Amiral-Courbet, 28.

Décès. — Marcel Muteau, 3 mois, rue Duguesclin, 50. — Elise Segard, 78 ans, boulevard de Paris, 13. — Eugène Couppé, 10 mois, rue de Metz, cour Motte-Degandt. — Pierre Vandecherten, 86 ans, *chaudronnier en fer, rue de Blanchemaille.* — Aolise Hendron, 64 ans, scieur de long, avenue Julien Lagache. — Félix Vangauwen, 30 ans, employé de commerce, rue Franklin, 98. — Pierre Gaillet, 76 ans, sans profession, rue de Barbieux.

WATTRELOS

Funérailles de J.-B. Delreux

Les funérailles du citoyen Jean-Baptiste Delreux, vice-président de la commission administrative des Hospices et du Bureau de Bienfaisance, ancien conseiller municipal, vice-président du Cercle Radical-Socialiste, ont eu lieu hier mercredi, avec le concours d'une très nombreuse affluence de républicains.

La levée du corps a eu lieu à l'hôpital.

Le cercueil a été placé sur un corbillard précédé des porteurs de nombreuses couronnes offertes par le Conseil municipal, la Commission administrative des Hospices, la Fédération colombophile, le Cercle Radical-Socialiste, le personnel de la filature Jonckère, où Delreux avait été contremaître, des groupes d'amis, la famille.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Henri Briffaut, maire; Blankaert, vice-président du Bureau de Bienfaisance et président du Cercle Radical-Socialiste; Watteau, secrétaire du Cercle Radical-Socialiste; Caliste-Hennau, administrateur des Hospices; Henri Lefebvre, administrateur du Bureau de Bienfaisance, ancien conseiller municipal; Henri Lepers, délégué cantonal.

Dans l'assistance, nous avons remarqué : MM. Florimond Lecomte et Raimbaud, adjoints au maire, suivis de tous les conseillers républicains socialistes; le docteur Leplat, médecin de l'hôpital; le docteur Maillard, médecin du Bureau de Bienfaisance; Beaumont, délégué cantonal à Roubaix, ancien patron de Delreux; Lallemand, receveur municipal; Bouvart, Targit, Arbion, directeurs d'écoles; Mme Pollet, directrice d'école; MM. Debergère, rédacteur au *Courrier du Nord*; Raoult, lieutenant des douanes et une importante délégation des brigades de cette administration; Eeckeltoudt, brigadier de gendarmerie; Caillet, commissaire de police; Blain, brigadier et plusieurs agents; Ledoux économe des Hospices; Pioteix, secrétaire de la mairie; Couillet, directeur des travaux municipaux; Dastailleurs, Dussoullers, Delgrange, employés de la mairie; Deheurme, Debigies, Deprince, Delespaul, administrateurs des Hospices; Velge et Louis Delannoy, administrateurs du Bureau de Bienfaisance; Lemaire, secrétaire du Bureau d'assistance; Marissal, préposé au pesage public; Delamaladry, délégué cantonal; de nombreux membres du Cercle Radical Socialiste, de l'Association colombophile, du personnel de la filature Jonckère; les veillards de l'hospice, etc.

MM. Pontclee, capitaine des douanes; docteur Broquet, des instituteurs et institutrices s'étaient fait excuser.

Au cimetière du Centre, où a eu lieu l'inhumation, deux discours ont été prononcés par MM. Henri Briffaut, maire, et Blanckaert, président du Cercle Radical-Socialiste.

DISCOURS DU CITOYEN BRIFFAUT
Maire de Wattrelos

« J'accomplis, avec une tristesse profonde, un véritable devoir en venant, au nom du Conseil municipal et au nom de la Commission administrative des Hospices, m'incliner devant la tombe du vieux républicain, de l'homme intègre qu'était celui que nous pleurons.

Jean-Baptiste Delreux, né à Wattrelos le 22 janvier 1845, fût un des premiers républicains dans notre ville.

Bien jeune, il commença à lutter contre la réaction sous toutes ses formes, sans s'inquiéter d'autre chose que d'obéir à sa conscience.

Tel il était dans sa jeunesse, tel il est resté jusqu'à sa mort : droit, ferme, irréductible, passionné pour le bien public, pour l'avenir social, désireux d'être utile à ses concitoyens et surtout aux malheureux.

Il était bon, obligeant et dédaignait les flatteries ce savoir-faire qui fait la fortune des intrigants. C'était, en un mot, un honnête homme et un homme de cœur, dont les opinions n'ont jamais variées.

Elu conseiller municipal de Wattrelos en 1892, il fit preuve, pendant huit années, au sein de l'assemblée communale, de ses grandes qualités qui lui valaient l'estime de tous : amis et adversaires.

Très assidu aux séances, doué d'une mémoire prodigieuse, d'une intelligence vive, il apportait des avis éclairés des conseils écoutés. Toujours animé par un esprit de justice et de fraternité, il défendait avec dévouement et acharnement même, les intérêts de la cité et ceux des travailleurs, et son amour pour les ouvriers, pour le progrès social, le poussait à confondre ses votes avec ceux des élus socialistes.

Nommé par le Préfet membre de la Commission administrative des Hospices et du Bureau de Bienfaisance il s'acquitta de cette noble mission avec le même dévouement sans autre préoccupation que celle de faire le plus de bien possible d'apporter des réformes dans les importants services de nos établissements hospitaliers.

Il accepta les fonctions de vice-président de la Commission administrative des Hospices et du Bureau d'assistance, et tous ses collègues rendaient hommage à la fermeté de son caractère, à la clairvoyance de son jugement.

Il s'était beaucoup attaché à la question de l'agrandissement de l'hôpital et de la reconstruction de l'hospice, et lorsque, il y a quelques semaines, je lui apprenais que l'assemblée communale de concert avec l'architecte et l'administration supérieure, avait abandonné le projet voté par l'ancien conseil municipal pour en adopter un nouveau répondant mieux aux règles de l'hygiène et aux besoins des malades et des vieillards, il manifesta une vive joie et, plein d'espoir, ne sentant pas sa fin si proche, il comptait voir bientôt commencer les travaux, les surveiller en quelque sorte pendant sa convalescence et enfin être bien sur pied, complètement remis pour l'inauguration des nouveaux bâtiments.

Hélas! la mort inexorable est venue le faucher, l'enlever à l'affection de sa famille et de ses amis; elle ne lui a pas permis de voir même le commencement de l'œuvre à laquelle il s'était tant attaché.

Il est mort, vivement regretté de toutes les personnes qui l'ont connu, de toute la population.

Le nom de Jean-Baptiste Delreux restera gravé dans le souvenir reconnaissant des républicains wattrelosiens, comme celui d'un bon serviteur de la démocratie, qui resta jusqu'au moment de la mort, les yeux fixés vers l'idéal de progrès et de justice sociale.

Je m'incline avec respect devant sa dépouille mortelle, en priant sa veuve et les membres de sa famille d'agréer en cette douloureuse circonstance, l'expression de nos douloureux et unanimes regrets.

DISCOURS DU CITOYEN BLANKAERT
Président du Cercle Radical-Socialiste

Au nom de la Section wattrelosienne de la Ligue Radicale et Radicale-Socialiste, au nom du Bureau de l'assistance obligatoire par lesquels j'ai l'honneur d'être délégué pour dire un dernier adieu à notre camarade Delreux, je me fais un devoir de remercier M. le maire et l'administration municipale de Wattrelos pour la délicate attention qu'ils ont eue en s'efforçant de rendre plus solennelles les funérailles de notre regretté collègue.

Pour la troisième fois cette année, la mort fauche dans les rangs de notre comité. Après avoir vu disparaître successivement deux de nos plus sympathiques ligueurs, Florent Hennion et Charles Bauduin, nous perdons aujourd'hui notre chef vénéré. Car si Delreux, par excès de scrupules, et malgré nos insistances, a toujours refusé d'occuper la première place dans notre groupement, il en fut l'âme, le conseiller écouté et respecté; et s'il en est parmi nous que la nécessité obligea de devenir ses capitaines, ceux-là se seraient trouvés fortement honorés de n'être que ses lieutenants.

Avec Delreux disparait une des plus grandes et des plus nobles figures politiques de Wattrelos. Son nom est et restera synonyme de probité et de sincérité républicaines.

Rappeler entièrement sa longue et laborieuse carrière politique est au dessus de ma tâche, car ce serait évoquer et remuer l'histoire complète du parti républicain de notre commune. Je me contenterai de relater ou plutôt d'analyser brièvement les principaux actes de celui dont nous déplorons la perte.

Né à Wattrelos le 22 janvier 1845, Delreux resta de bonne heure orphelin et fut élevé par un de ses oncles, qui avait pour lui une affection vraiment paternelle. Ses études primaires terminées, il apprit son rude métier de tisserand, qu'il devait exercer pendant de longues années. Ensuite, un patron de Roubaix, qui avait su apprécier son courage et son mérite, lui donna dans son usine un poste de confiance qu'il garda pendant 25 ans, ce qui lui valut l'obtention de la médaille du Travail.

D'un caractère entier, indépendant, dès son jeune âge, il rechercha la fréquentation des quelques rares citoyens qui, de ce temps, déjà rêvaient de liberté et se risquaient parfois d'en parler. Le grain jeté dans un terrain aussi propice ne devait pas tarder à germer. C'est avec joie que Delreux voit arriver l'époque si impatiemment attendue de sa majorité pour se jeter, avec toute la fougue d'une insouciante jeunesse, dans la fournaise politique qui l'attire.

Qu'importent les tracasseries, les rebuffades, les insultes, parfois même les horions (car de ce temps-là, les procédés de discussion étaient sommaires), cet homme énergique entrevoit au bout de la lutte plus de bien-être, plus de justice pour ses compagnons ; plus la bataille sera longue et pénible plus la victoire sera belle et fertile. Ils se sont rencontrés à quelques-uns ils ne sont que trois ou quatre, que leur importe le nombre, ils combattront pour la bonne cause et c'est avec une folle et crâne témérité, que cette poignée de pygmées entreprendra une lutte de géants.

Combien de fois dans nos veillées ou dans nos réunions, ne se plaisait-il pas à nous raconter ses premières et naïves espérances qui furent aussi ses premières et grandes déceptions; il aimait à nous remémorer le souvenir de la première élection à laquelle ils s'étaient dévoués corps et âme lui et ses compagnons.

Pour tant d'efforts ces novices se croyaient en droit d'espérer sinon un succès relatif, du moins un encouragement.

Hélas! à l'heure du dépouillement du scrutin, ils récoltèrent dans les urnes, 7 voix républicaines. Or, ils avaient payé 8 porteurs de bulletins, tous électeurs, et Wattrelos comptait en ce temps-là, une trentaine de fonctionnaires appointés par la République.

Des hommes de cette trempe ne pensèrent même pas à se décourager, ils redoublèrent d'efforts virent grossir leurs rangs et bientôt ils eurent la joie de pouvoir fonder le premier Comité républicain.

Ce fut un événement dans la commune; il se produisit malheureusement à un moment où la République avait un gouvernement qui osait encourager ses partisans et soutenir ses militants. Le Comité put répandre autour de lui un peu de bien. Ce fût aussitôt dans son sein la ruée des arrivistes. La création de l'Union Sociale et Patriotique survint à point pour séparer l'ivraie du bon grain.

Tous ces néo-républicains sans conviction, quelques-uns repus, d'autres désillusionnés, s'empressèrent de réintégrer le giron réactionnaire, qui avait simplement changé son étiquette, dont ils étaient sortis comme ils y rentraient, par intérêt.

Delreux et ses amis restent fidèles à leur poste et inlassables, toujours vaillants, se font élire conseillers municipaux en 1892.

Je n'ai pas à vous décrire le rôle important qu'il joua dans la gestion des affaires municipales, M. le maire vient de s'acquitter éloquemment de cette tâche.

Son activité, sa grande connaissance des hommes et des dessous politiques, sa facilité à deviner et à dénoncer les intrigues, faisaient de lui un auxiliaire tellement précieux qu'un débutant dans la politique, riche en fortune et davantage en ambition essaya d'en faire sa créature en lui assurant une situation commerciale inespérée. Delreux, qui luttait pour la liberté, refusa la chaîne d'or avec laquelle on voulait l'attacher.

Plus tard on chercha de nouveau à émousser les ongles de ce lion devenu vieux mais toujours redoutable et on lui offrit l'Economat des Hospices. Il fit alors cette fière réponse : « Si je rentre aux Hospices, ce sera en maître et non en subalterne. »

Et, en effet, par arrêté préfectoral du 18 janvier 1904, il était nommé membre de la commission administrative de l'Hospice et de l'Hôpital. En 1907, ses collègues, dont il avait su gagner toute la confiance, l'élisaient leur vice-président.

A peine installé dans ses nouvelles fonctions, il déploya un zèle remarquable et fit preuve d'une étonnante habileté administrative. Il réorganisa les services, créa une discipline plus fraternelle et s'efforça d'améliorer l'ordinaire des vieux et des malades.

Il avait, du reste, pour son hospice et ses vieillards un véritable culte, aussi est-ce à ce moment, et à cause d'eux qu'il éprouva les plus gros soucis et passa par les plus fortes transes de toute son existence.

L'Hospice désaffecté, pour construire sur son emplacement l'Hôtel de Ville, devait être remplacé par un bâtiment conçu dans des conditions déplorables pour ses pensionnaires et cela malgré ses protestations justifiées. Son opiniâtreté sa force de résistance contre toutes les administrations coalisées furent en ce moment admirables.

Encouragé par ses amis et soutenu par un protecteur puissant, Delreux obtint de nouveau gain de cause. Avant de mourir, il eut la grande consolation d'apprendre que le nouvel Hospice-Hôpital serait en tous points digne de la ville de Wattrelos et de sa grande population.

M. le député Dron, dont il avait su gagner la confiance et qui l'avait soutenu dans tous les passages difficiles, avait tenu du reste à venir en personne lui en donner l'assurance et s'il n'est point présent aujourd'hui aux obsèques, il s'en excuse dans la lettre touchante dont je vais vous donner lecture :

LETTRE DE M. DRON

« Cher Monsieur Blanckaert,

» J'ai le vif regret de ne pouvoir assister aux funérailles de notre ami l'administrateur dévoué des Hospices de Wattrelos, M. Jean-Baptiste Delreux, devant me rendre d'urgence à l'Exposition de Gand, et j'en éprouve un réel chagrin.

» J'ai vu râler sur son lit de mort il y a trois jours. Le mal qui le minait et avait eu raison de ce robuste organisme et à peine un mouvement de paupières a-t-il répondu à l'affectueux adieu que je lui portais.

» Mais il y a des choses qui ne meurent pas : la droite conscience, le sûr jugement et l'énergie morale qui ont ennobli la vie de ce bon citoyen, — le premier républicain de Wattrelos, pouvait-on dire — resteront gravés dans la mémoire du peuple dont il sentait et comprenait si bien les aspirations.

» De ma collaboration avec lui pour aider à soulager les misères des malades pauvres de Wattrelos et pour essayer de doter votre commune d'un hôpital bien compris, en rapport avec les besoins présents et futurs, il me restera un souvenir vivace et réconfortant. Je souhaite que Wattrelos ait beaucoup de citoyens de cette trempe pour servir ses intérêts.

» Veuillez excuser mon absence aux funérailles de ce digne républicain près de la famille et de nos amis et croyez, cher Monsieur Blanckaert, à mes sentiments les plus cordiaux et dévoués.

» Gustave DRON. »

Peut-être bien que jamais le nom de Delreux ne sera commémoré sur la moindre plaque dans l'édifice dont il fut pourtant le pionnier, mais il restera profondément gravé dans le cœur des bons vieillards qu'il a tant aimés et dont il a si âprement défendu la cause.

Telles furent la carrière et l'œuvre de ce grand et sincère républicain. De pareils hommes honorent grandement leur parti et doivent être pris en exemple. C'est pourquoi, s'il nous arrivait dans nos courses en avant vers une société meilleure vers un idéal toujours plus beau d'éprouver quelques moments de faiblesse, quelques instants de découragement, souvenons-nous toujours du « Vieux Lutteur ».

Cher et regretté camarade Delreux, adieu !

Ces deux discours furent écoutés au milieu d'un silence impressionnant, puis la foule, vivement émue, se retira et d'aucuns des assistants constatèrent, en la commentant, l'absence complète des membres de la minorité dite républicaine du Conseil municipal.

LE
Sucre Béghin
SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

LA FETE DU 1er MAI

Dans le programme détaillé que nous avons publié hier, nous avons omis de mentionner la fête de gymnastique qui sera donnée aujourd'hui de trois à cinq heures, à la Houzarde, par les sociétés La Gauloise et La Patriote.

Tous les gymnastes de la société La Patriote sont priés de se trouver à deux heures au siège, Café de la Cloche, Grand'Place. Tenue d'été. Présence de tous indispensable.

— La Fête du Travail a commencé hier à Wattrelos par des distributions de bons de viande aux indigents inscrits au Bureau de Bienfaisance.

Dans l'après-midi, par les soins des maîtres et maîtresses, des gâteaux ont été distribués à tous les élèves des écoles communales, à la grande joie des enfants.

C'est la première fois que l'on célèbre officiellement la Fête du Travail à Wattrelos et, si le temps veut bien être clément aujourd'hui, toute la population ouvrière, républicaine et socialiste y participera et lui donnera le plus grand éclat.

La section wattrelosienne du Parti Socialiste a fait distribuer hier en ville avec le programme du Meeting et de la Manifestation Populaire la chanson de Victor Capart, « Le Premier Mai », dont les couplets seront chantés avec entrain par tous les manifestants.

PARTI SOCIALISTE. — Le groupe l' « Humanité » invite les socialistes groupés ou non, à se réunir ce matin jeudi, à neuf heures, chez le camarade Georges Duthoit rue Gambetta, 9, au Crétinier, pour se rendre en corps à la manifestation populaire, Grand'Place.

A LA MAIRIE. — A l'occasion de la Fête du Travail, les bureaux de la Mairie seront fermés aujourd'hui jeudi.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — Adèle et Juliette Tonneau, hameau de Sainte-Marguerite maisons Jubaru.

Décès. — Henri Schépers 4 ans, rue Carnot, impasse Cochin, 6.

Passez vos vacances de Pentecôte à Blankenberghe. Ouverture officielle de la saison. Grandes fêtes. Attractions sportives.

WASQUEHAL

A L'OCCASION DE LA FETE DU TRAVAIL. — Le Maire de Wasquehal informe les débitants qu'à l'occasion de la Fête du Travail, ils sont autorisés à laisser leurs débits ouverts durant la nuit du 1er au 2 mai

Gazette Tourquennoise

DRAME DE LA MISÈRE

Hier vers 7 heures du matin, le nommé Soen, demeurant rue du Petit-Tournai à Mouvaux, longeait le canal de Tourcoing, quand arrivé près de la passerelle du Blanseau il vit une femme se jeter toute habillée dans le canal.

Deux agents en tournée vinrent aider Soen à retirer l'infortunée de l'eau en lui tendant une perche. Ramenée sur la berge, ils purent lui faire reprendre ses sens.

Interrogée quelques instants après elle a déclaré se nommer Marie Vancopenole, née à Wareghem (Belgique), âgée de 52 ans. Elle habitait en dernier lieu rue de Mouvaux, 93, à Roubaix, d'où elle était partie depuis 10 jours.

Elle a en outre déclaré que n'ayant plus de logement ni de ressources elle préférait se donner la mort.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ

Le service de la sûreté a arrêté hier à 9 heures du matin le sieur Noipalize Armand, 31 ans, rattacheur, demeurant à Mouscron, pour infraction à un arrêté d'expulsion en date du 12 août 1909. Il a été conduit à Lille dans l'après-midi, après rédaction du procès-verbal par M. Guichard, commissaire du 1er arrondissement.

MORT SUBITE

Hier matin le nommé Louis Loridan, âgé de 62 ans, tisserand chez MM. Tiberghien frères, industriels, rue de Paris, est tombé entre ses métiers. Ses camarades le relevèrent aussitôt et s'aperçurent qu'il ne donnait plus signe de vie.

Le docteur Delgrange qu'on avait appelé par téléphone ne put que constater le décès, survenu à la suite d'une attaque d'apoplexie.

MORT DANS SA CHAMBRE

Ce matin le tenancier de l'estaminet « A la Trompette » 8, rue Verte, a trouvé son logeur, le sieur Albert Vanstenbruge, âgé de 33 ans, journalier, inanimé dans son lit. Un docteur fut aussitôt appelé et constata le décès dû à une congestion.

ON LUI ENLÈVE SA CHARRETTE

Un ouvrier ébéniste, Albert Goeman, demeurant 159, rue de Mouvaux, à Tourcoing, était rentré mardi soir, vers neuf heures, après avoir conduit des meubles. Il avait laissé sa balladeuse dans un terrain près de chez lui. Hier matin, lorsqu'il voulut la reprendre, il constata qu'elle avait disparu. Goeman a déposé une plainte à M. Guichard, commissaire du 1er arrondissement, qui a ouvert une enquête.

SAVON des PRINCES du CONGO
Méfiez-vous des imitations V. VAISSIER.

LES GRÈVES

Hier matin les quatre domestiques et les quatre hommes de peine de la teinturerie de M. Liénart, rue Verte, se sont mis en grève, demandant une augmentation de salaire de 5 francs par semaine.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES
Délivrance des certificats de vie aux retraités

Les assurés retraités par application de la loi du 5 avril 1910, sont informés que demain 2 mai, les certificats de vie qu'ils doivent produire pour obtenir le paiement des arrérages au 1er mai courant, leur seront délivrés à l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée) bureau spécial, de huit heures et demie du matin à quatre heures du soir sans interruption.

CHEZ LES ANCIENS MILITAIRES

Le Comité directeur de la Fédération des Sociétés d'Anciens Militaires de Tourcoing informe Messieurs les membres des Sociétés affiliées au Stand National de Tir (Pont-de-Neuville) les dimanches 4, 11 et 18 mai, entre tous les adhérents et sociétaires du Stand, membres des Sociétés Fédérées, de huit heures du matin à midi et de deux à six heures du soir.

Le Comité directeur a décidé ce concours qui sera un tir d'entraînement pour le grand Concours régional qui aura lieu en juin.

Le concours est absolument gratuit et sera doté de 150 francs de prix en espèces.

Le rebattage aura lieu le dimanche 25 mai, à trois heures du soir.

FOOTBALL-ASSOCIATION
U. S. F. S. A. France contre Zwaluwen Hollande

C'est aujourd'hui que se rencontreront les deux équipes de football France-Hollande, sur le magnifique terrain du Sporting-Club tourquennois, à 3 heures et demie.

L'équipe de France est composée d'excellents footballmen, dont 8 du Nord, Bournonville au but; Hanot, Moigneu, arrières; Montagne, Denis-Remy, demis; Lesur, Bard Eloy, Lozingnez, Dubly, avants.

En lever du rideau, à 2 heures, aura lieu, sur le même terrain, la rencontre annuelle de l'Université de Lille contre l'Université de Paris.

Voici donc deux belles réunions que tous les amateurs du football association ne voudront pas manquer.

AU RIDING-CLUB

Un Cross-Country sera couru le dimanche 4 mai.

Départ à neuf heures et demie en face du château de M. Jules Joire, boulevard Mongy à Marcq.

Arrivée au champ de courses de Tourcoing à dix heures.

Nota. — Après un parcours d'obstacles derrière un guide sur la piste du champ de courses, auront lieu deux arrivées en plat sur 1.500 mètres.

1. Pour chevaux de pur sang ;
2. Pour chevaux de demi-sang ou sans origine.

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Opérations du 24 au 30 avril 1913 :
472 versements : fr. 86.131 francs ;
322 remboursements : fr. 96.223 09.

Excepté le vendredi et les jours fériés, les guichets sont ouverts tous les matins pour les opérations de versements et de remboursements :

Le dimanche, de neuf heures à onze heures et demie.

Les autres jours, de dix heures à onze heures et demie.

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier du 29 avril 1913 : Laine peignée, 53.279. — Laine filée, 33.967. — Blousses, 81.427. — Cotons, jutes, etc., 22.920. Total, 191.593.

ETAT-CIVIL

DE TOURCOING, du 30 avril

Naissances. — Demeyer Artemon, rue de Normandie, 2e cour Masquelier. — Frappé Emilienne, rue Nationale, 122. — Esspriet Lucien, rue Nationale, 122. — Desfontaines Anne, rue Malsence, 208.

Décès. — Henri Cattoire, 45 ans, matelassier, rue Houchard, 17. — Louis Vermeulen, 79 ans, sans profession, rue du Général Souham, 15. — Louis Loridan, 62 ans, tisserand, rue de Roncq, 102. — Albert Vansteenbrugge, 23 ans, peigneur, rue Verte, 8.

LILLE

Chez les Employés de Perception

Le Congrès régional annuel des employés de perception se tiendra dimanche 4 mai à Lille, hôtel Bailleul, 7, rue de l'Hôpital-Militaire, à onze heures. L'ordre du jour comprendra l'examen des questions suivantes :

1. Action corporative. — 2. Questions professionnelles. — 3. Délégation au Congrès national. — 4. Vœux divers et propositions d'initiative.

A l'issue de la réunion, à 14 heures 1/2, un banquet aura lieu dans le même local, sous la présidence de M. Briquet, député.

Tous les employés de perception, syndiqués ou non, sont cordialement invités à s'associer à cette manifestation corporative.

Sucre Delerue
EST LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR

LE GRAND MARCHÉ AUX FLEURS
Il est cette année particulièrement brillant

Selon l'heureuse coutume annuelle, une partie de la Grand' Place vient d'être transformée pour quelques jours seulement, en un superbe parterre fleuri. C'est à la Société d'Horticulture du Nord, on le sait que les Lillois doivent cette initiative.

Cette année les collections exposées sont très belles et il n'est que des félicitations à adresser à ceux qui les présentent.

A onze heures, l'inauguration officielle du grand marché aux fleurs a été faite par nos édiles. M. Liégeois-Six, adjoint, représentant le Maire, a été reçu par le Conseil d'administration de la société d'Horticulture qui lui a fait visiter les différents parterres.

Après cette visite, un vin d'honneur a été offert dans une salle d'un café de la Place, puis un déjeuner intime a suivi.

Au champagne, la société d'Horticulture a remis à son secrétaire général, M. Pouillet, la croix de chevalier du Mérite agricole en brillants.

LE JURY

Le jury était composé de la façon suivante :

1re SECTION. — *Plantes annuelles, ornementales et fleuries, appareils.* — Schriaves, horticulteur à St-Omer, président. — Morel, horticulteur à Béthune, secrétaire. — Baudet, chef de culture à l'établissement d'Esquermes. — Woussen, jardinier chef M. Wulvéryck, à Lille. — Berton, horticulteur, à Lille.

2e SECTION. — *Plantes vivaces de pleine terre, culture maraîchère.* — Legros, horticulteur à Carvin, président. — Delattre, jardinier chef chez M. Hénaux, à Hydrequent, secrétaire. — Delaere, jardinier-chef chez M. Bary, à St-Omer. — Dhermy, jardinier à Hermies. — Rédant, jardinier-chef au château de Lompret.

LE PALMARÈS

Voici la liste des récompenses obtenues par les exposants :

PREMIÈRE SECTION. — *Plantes fleuries et ornementales ; appareils de chauffage et autres.* — Médaille d'or avec félicitations : M. Delobel, horticulteur à Loos. — Médaille d'or, petit module, avec félicitations : Mme Jouveneau, horticulteur à Lille. — Médaille de vermeil, grand module et prime de 1re classe : M. Cailloux, horticulteur à Comines. — Médaille de vermeil, grand module : M. Barez, horticulteur à Flers. — Médaille de vermeil, 1re classe : M. Rygole, horticulteur à Saint-Maurice-Lille. — Médaille de vermeil de 2e classe et prime de 2e classe : M. Lorthiois, horticulteur à Canteleu-Lille. — Médaille d'argent de 1re classe et prime de 3e classe : Mlle Vandamme, horticulteur à La Madeleine.

Appareils de chauffage. — Diplôme de médaille d'argent : MM. Facon et Marchand constructeurs à Lille.

Appareils d'arrosage. — Diplôme de médaille de vermeil grand module, L'Express Pompe, représentées par M. Duthil, à Lille.

2e SECTION. — *Plantes vivaces de pleine terre.* — Médaille d'or avec félicitations, M. Vangeneberg, horticulteur à Lambersart. — Médaille d'or, petit module, M. Vanhamme père, horticulteur à St-Maurice-Lille. — Médaille de vermeil grand module et prime de 2e classe, M. Marcel Delobel, horticulteur à Lomme. — Médaille de vermeil grand module, M. Vanhamme fils, horticulteur à Marcq-en-Barœul. — Médaille de vermeil, 1re classe et prime de 2e classe, M. Desmidt, horticulteur à St-Maurice-Lille. — Médaille de vermeil, 1re classe, M. Vermès, horticulteur à La Madeleine. — Médaille de vermeil, 2e classe et prime de 3e classe, M. Smis, horticulteur à Wattignies. — Médaille de vermeil, 2e classe, Mme veuve Brame, horticulteur à Lompret. — Médaille d'argent 1re classe et prime de 3e classe, M. Lahousse, horticulteur à Lompret. — Médaille d'argent de 1re classe, M. Grenouilleau, horticulteur à Lambersart. — Médaille d'argent de 2e classe, M. Brame, horticulteur à Lompret. — Médaille d'argent de 3e classe, M. Belval, horticulteur à Lille.

Culture Maraîchère. — Diplôme de médaille de vermeil grand module, M. Wettgue, marchand grainier à Lille. — Diplôme médaille de vermeil. — M. Stamper, marchand grainier à Marquette.

Tribunal Correctionnel de Lille
Audience du mercredi 30 avril 1913

LA VENGEANCE D'UN OUVRIER. — Le 25 avril, Pierre Desmet, 23 ans, demeurant à Roubaix, boulevard de Cambrai, cour Seloose, 10, homme de peine au service de M. Duvinage, maître-menuisier à Croix, demandait à son camarade Victor Orins, 48 ans, demeurant à Croix, 11, rue Corneille, de conduire chez lui un lot de vieux bois.

Orins refusa. Le lendemain il surprenait Desmet emportant des lattes de frêne appartenant à son patron. M. Duvinage fut mis au courant des faits et congédia son ouvrier. Furieux, Desmet se rendit chez lui. Il prit une planche épaisse de trois centimètres dont il arrondit l'un des bouts pour en faire une sorte de matraque. Avec cette arme, Desmet se mit à la recherche d'Orins qu'il rencontra à la hauteur de la rue Watt.

Desmet bondit sur le charretier et le frappa avec violence. Des passants mirent fin à cette scène.

Desmet comparaissait hier devant le tribunal correctionnel qui l'a condamné à trois mois de prison avec sursis.

LE CHAMPAGNE. — Camille Fichelle, 26 ans, mécanicien, et Léon Destombes, 28 ans, chauffeur à la compagnie du chemin de fer du Nord, ont dérobé à la gare Saint-Sauveur, à Lille, une bouteille de champagne qui se trouvait dans un wagon de détail.

Fichelle est acquitté. Le chauffeur est condamné à un mois de prison.

MAUVAIS FILS. — Louis Quanquevaux, 23 ans, porteur de journaux, à Lys-lez-Lannoy, était rentré ivre chez lui. Sa mère lui ayant fait une observation, il la frappa et brisa une partie du mobilier.

Ce mauvais fils est condamné à un mois de prison.

LES EXPULSÉS. — Pour infraction à des arrêtés d'expulsion sont condamnés : Louis Watteau, 30 ans, à trois jours de prison; Désiré Cruquenaire, 42 ans, à six jours et Alfred Caucheteux, 32 ans, à trois jours de prison.

Ce trio avait été arrêté à Roubaix.

MENDIGOTE. — Arrêtée à Templeuve pour mendicité, Florine Houzet, 41 ans, est condamnée à six jours de prison.